

Une enveloppe européenne

de près de 62 millions pour la province de Namur

La répartition des fonds structurels européens est connue. Le nord de la province rit, le sud pleure... Et le Bep explore de nouvelles pistes de financement pour les projets des recalés du Feder...

La décision du gouvernement wallon est tombée le 21 mai dernier. Et du côté du bureau économique de la province de Namur (Bep), on ne cache pas sa satisfaction.

Pensez donc : **la province de Namur n'a pas été oubliée.** Elle bénéficie d'un apport de 61,7 millions contre 49,8 millions lors de la programmation précédente.

La partie était pourtant loin d'être gagnée. L'enveloppe européenne s'élevait à près de 1,7 milliard d'euros pour la Wallonie (956,9 millions pour la catégorie "régions en transition" qui reprend la province de Namur), mais les 1 258 projets rentrés représentaient 332 % du budget disponible. Impossible de satisfaire tout le monde. Cela dit, on savait que Namur et Sambreville disposaient d'un atout : elles figuraient au rang des douze villes jugées prioritaires et autour desquelles l'effort serait concentré.



Espace Confluence

Des villes en fête

À l'arrivée, et c'est une première pour elle, la capitale wallonne tire effectivement son épingle du jeu. Exit toutefois le projet de centre d'exposition à Belgrade ou encore le plan d'action visant à faire Namur un territoire durable bas carbone autour du parc Ecolys@. Les efforts sont essentiellement concentrés autour de l'espace «**Confluence**» (le Grognon) et sur le développement et l'animation d'un complexe pluridisciplinaire dédié à la créativité et à l'innovation, le Trakk.

Sont ainsi prévues l'implantation d'une passerelle cyclopiétonne au-dessus de la Meuse vers Jambes et la création d'un port numérique à la pointe du Grognon, de même que l'aménagement de l'esplanade et de la circulation à cet endroit.

Le **centre de nouvelles technologies** s'installera à Salzinnes, dans les locaux du centre sportif universitaire de l'avenue Reine Astrid. Il permettra notamment de répondre aux enjeux du développement urbain par la mise en place de services ou de produits dont les prototypes pourraient être rapidement réalisés, testés... et améliorés. Budget alloué pour la création de cet espace multidisciplinaire et son animation par le Bep, le Kikk et l'université de Namur : 10 millions. Ajoutez à cela 5,5 millions pour divers aménagements urbains intelligents et cela porte à quelque 30 millions l'enveloppe reçue par Namur-ville.

Andenne

a aussi décroché le gros lot, même si ce dernier est moins important qu'espéré. Les quelque 5 millions d'euros sont destinés à la **réhabilitation du bâtiment abritant la piscine art déco** – il en existe trois en Wallonie. Le phare, comme on l'appelle, regroupera demain la bibliothèque, le service d'accueil touristique ainsi que le musée de la céramique et les trésors de la grotte Scladina.



Vue intérieure du Trak [K]



le phare

Sambreville

touche quant à elle un *jackpot* de près de 15 millions pour des projets visant la revalorisation de la ville et le renforcement de son attractivité. À commencer la **dépollution** et l'assainissement du site des produits chimiques et des anciens bassins de décantation de Saint-Gobain, appelés à devenir respectivement une halte fluviale et une prison (6,8 millions). Au parc Sainte-Eugénie à Auvélais, le hall-relais *Food is Life* accueillera dans son extension modulable de 750 m² les spin-off des universités francophones actives dans le secteur des agro-industries (1,837 million). L'ancien Bon Grain abritera un **incubateur d'économie sociale** (1,5 million). Ont également été retenus la création d'une **véritable entrée de ville** avec l'aménagement, rue des Glaces, d'un boulevard urbain englobant piste cyclable et plantations (2,2 millions) et la mise en place d'une aire de loisirs et de détente au centre d'Auvélais au sein du parc d'Ores qui sera transformé et verra le pavillon signé par l'architecte Bastin rénové (3,445 millions).



Aux zones rurales à présent...

Enfin le Bep avait également développé une série de **projets d'animation économique** qui ont su convaincre les instances wallonnes. Les 5,6 millions alloués contribueront à accompagner mieux encore les sociétés namuroises et étendre leurs services au domaine de l'intelligence stratégique ou comment maîtriser l'information pour améliorer la position de l'entreprise.

Voilà pour les élus dont les projets vont se concrétiser grâce aux apports respectifs de 40 et 50 % de l'Europe et de la Wallonie. Tout n'est cependant pas perdu pour ceux à qui la chance n'a pas souri. La Ville de Dinant a introduit un recours. Quant au Bep, il a revu les communes qui n'ont rien obtenu dans le cadre du Feder pour étudier un financement alternatif de leur(s) projet(s). Avec pour certains d'entre eux une **nouvelle piste européenne : le Feader** (fonds européen agricole pour le développement rural). C'est le cas de l'aménagement du kiosque au centre-ville de Ciney ou encore du chemin de Sax à Dinant.

Plus d'une **vingtaine de dossiers** accompagnés par le Bep vont être déposés prochainement (la plupart des communes namuroises étant éligibles dans ce cadre). Ainsi en est-il de la création des infrastructures permettant le fonctionnement d'une association de santé intégrée sur le territoire des communes de Bièvre, Vresse-sur-Semois et Gedinne (un projet qui bénéficie du soutien de la Province de Namur), de l'extension de la maison du patrimoine médiéval mosan de Bouvignes (Dinant), de l'aménagement du cœur de village de Serville (Onhaye) autour de la thématique de l'eau et des fontaines, de la transformation de l'ancien presbytère de Fernelmont en maison des villageois, de l'implantation d'une nouvelle aire de jeux au domaine de Chevetogne... On pointera encore ces projets dans lesquels la Province de Namur est intervenue par le biais de ses partenariats : l'aménagement de la Barrière de Hubinne (Hamois), la restauration du cloître de l'abbaye de Brogne (Mettet) ou la mise sur pied d'un centre d'interprétation des légendes de l'entre-Sambre et Meuse dans la gare d'Olloy (Viroinval).

Le Feader est doté d'un budget total de 972,3 milliards pour la période 2014-2020. Le taux de subventionnement (Europe et Wallonie) est d'environ 80%. Qui en bénéficiera ? Réponse attendue au plus tôt fin 2015.